



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question au Gouvernement n° 371

Texte de la question

ENGAGEMENT CIVIQUE DES JEUNES

M. le président. La parole est à M. Edouard Courtial, pour le groupe UMP.

M. Edouard Courtial. Ma question s'adresse à M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Théodule ! Théodule !

M. Edouard Courtial. Monsieur le ministre, les jeunes se reconnaissent peu dans les partis et les institutions. Ils manifestent cependant, en certaines occasions, une véritable soif de mobilisation. Ils sont notamment désireux de s'impliquer dans la société civile, en collaborant à des projets associatifs, éducatifs ou humanitaires.

Pourtant, il faut bien reconnaître que la politique menée jusqu'à maintenant en faveur de la jeunesse s'est peu préoccupée de répondre à cette soif d'engagement. A titre d'exemple, cette dernière est peu valorisée par notre système éducatif. Il en résulte une grande inégalité entre les jeunes, selon que leur milieu familial ou social leur permet ou non de se lancer dans ce type de projets.

Aujourd'hui, le Gouvernement doit donner une nouvelle impulsion à la politique en faveur de la jeunesse, afin d'aider les moins de trente ans à mener à bien des actions civiques ou altruistes, et plus généralement pour contribuer à leur épanouissement.

Monsieur le ministre, vous avez aujourd'hui même présenté en conseil des ministres un plan de promotion de l'engagement des jeunes. Par conséquent, pourriez-vous indiquer à la représentation nationale quelles en sont les grandes lignes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Théodule ! Théodule !

M. Luc Ferry, ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Monsieur le député, j'ai rencontré, cette année, de nombreux jeunes, dans les associations et dans les...

Un député du groupe socialiste. Dans les salons !

M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. ... conseils de jeunes. Je les ai reçus et j'ai travaillé avec eux de façon fructueuse. A cette occasion, j'ai pu faire trois constatations qui justifient le projet que nous allons mettre en place au mois de mars prochain, et qui propose aux jeunes 10 000 projets d'engagement.

La première constatation, c'est que les jeunes en ont par-dessus la tête d'être associés aux « sauvageons », à l'image de l'incivilité et de la violence. Au lieu d'annoncer que « des jeunes ont affronté la police dans tel ou tel quartier », la télévision devrait dire plus simplement que « des voyous ont affronté la police ». Car ce sont bel et bien des voyous, ce ne sont pas les « jeunes ». *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la*

majorité présidentielle et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.)

Mon deuxième constat, c'est que, entre la vie publique dans les établissements scolaires et la vie privée dans la famille, il y a tout un espace intermédiaire dans lequel les jeunes qui n'ont pas de passion particulière pour un sport ou pour un art se trouvent un peu désœuvrés. Les jeunes ont envie de s'engager pour les autres et d'être reconnus pour leurs engagements, mais ils ne savent pas trop comment s'y prendre. C'est pourquoi nous allons leur proposer, au mois de mars, 10 000 projets qui leur permettront de s'investir dans les associations de jeunesse ou d'éducation populaire, mais aussi dans les entreprises, et dans quatre domaines : celui de l'aide à autrui, du caritatif, de l'humanitaire ; celui du civisme, dans les conseils de jeunes ou dans des projets concernant la parité entre hommes et femmes ou le développement durable ; dans les domaines artistiques, sportifs et culturels ; et, pour les plus grands d'entre eux, puisque le dispositif s'adressera aux jeunes de onze à vingt-huit ans, dans le domaine de la vie économique, notamment de l'entreprise.

Ce qui a changé depuis notre jeunesse, c'est que l'adolescence commence plus tôt et dure plus longtemps. Cette longue adolescence impose aux adultes qu'ils aident les jeunes à s'engager. Ce qui anime le projet, c'est l'idée que les adultes, tout en assumant le fait qu'ils sont adultes, vont aider les jeunes à s'engager dans des projets qui leur permettront de donner du sens à leur vie. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Édouard Courtial](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 371

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 février 2003